

Fiche de Sécurité

Produit :

Méthylamine

Page :1/6

N° FDS : 082

Version : 2.03

Date : 10/10/2002

Date de l'édition précédente: 25/08/1994

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE

N°FDS	082
Nom du produit	Méthylamine
Formule chimique	CH5N
Identification de la société	Voir le haut ou le bas de page.
Numéro de téléphone d'urgence	Voir le haut ou bas de page.

2 COMPOSITION/ INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/Preparation	Substance.
Composants/Impuretés	Ne contient pas d'autres composants ni impuretés qui pourraient modifier la classification du produit.
N° CAS	00074-89-5
N° CE (EINECS)	200-820-0

3 IDENTIFICATION DES DANGERS

Identification des dangers	Gaz liquéfié. Extrêmement inflammable. Nocif par inhalation. Irritant pour les yeux, le système respiratoire et la peau.
----------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

4 PREMIERS SECOURS

Inhalation	Nocif par inhalation. Déplacer la victime dans une zone non contaminée, en s'équipant d'un appareil respiratoire autonome. Laisser la victime au chaud et au repos. Appeler un médecin. Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire plus.
Contact avec la peau et les yeux	Enlever les vêtements contaminés. Obtenir une assistance médicale. Rincer immédiatement les yeux abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes.
Ingestion	L'ingestion n'est pas considérée comme un mode d'exposition possible.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Risques spécifiques	L'exposition prolongée au feu peut entraîner la rupture et l'explosion des récipients.
Produits de combustion dangereux	En cas d'incendie la décomposition thermique peut conduire aux fumées toxiques et/ou corrosives suivantes : Monoxyde de carbone. Oxyde nitrique/dioxyde d'azote.

Fiche de Sécurité

Produit :

Méthylamine

Page :2/6

N° FDS : 082

Version : 2.03

Date : 10/10/2002

Date de l'édition précédente: 25/08/1994

Agents d'extinction appropriés

Tous les agents d'extinction connus peuvent être utilisés.

Méthodes spécifiques

Si possible, arrêter le débit gazeux.

S'éloigner du récipient et le refroidir avec de l'eau depuis un endroit protégé.

Ne pas éteindre une fuite de gaz enflammée, sauf si absolument nécessaire. Une réinflammation spontanée et explosive peut se produire. Eteindre les autres feux.

Equipements de protection spéciaux pour pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection chimiquement résistant.

6 MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles

Evacuer la zone.

Assurer une ventilation d'air appropriée.

Eliminer les sources d'inflammation.

Utiliser un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection chimiquement résistant.

Protection de l'environnement

Essayer d'arrêter la fuite.

Empêcher la pénétration du produit dans les égouts, les sous-sols, les fosses, ou tout autre endroit où son accumulation pourrait être dangereuse.

Diminuer la vapeur par pulvérisation d'eau sous forme de brouillard ou de fines gouttelettes.

Méthodes de nettoyage

Ventiler la zone.

Laver la zone à l'eau.

Laver abondamment à l'eau l'équipement contaminé, et les endroits où s'est produite la fuite.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation et stockage

S'assurer que l'équipement est convenablement mis à la terre.

Empêcher l'aspiration d'eau dans le récipient.

Purger l'air de l'installation avant d'introduire le gaz.

Interdire les remontées de produits dans le récipient.

Utiliser seulement l'équipement spécifié approprié à ce produit et à sa pression et température d'utilisation. Contacter votre fournisseur de gaz en cas de doute.

Maintenir à l'écart de toute source d'inflammation (y compris de charges électrostatiques).

Entreposer à l'écart des gaz oxydants et des autres oxydants.

Fiche de Sécurité

Produit :

Méthylamine

Page :3/6

N° FDS : 082

Version : 2.03

Date : 10/10/2002

Date de l'édition précédente: 25/08/1994

Se reporter aux instructions du fournisseur pour la manipulation du récipient.
Entreposer le récipient dans un endroit bien ventilé, à température inférieure à 50°C.

8 CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeur limite d'exposition TLV(ACGIH)	5 ppm (2000 edition)
Valeur limite d'exposition nationale	Allemagne: MAK: 10 ppm Grande-Bretagne: LTEL: 10 ppm (EH 40/97) France: VLE: 10 ppm
Protection personnelle	Assurer une ventilation appropriée. Protéger les yeux, le visage et la peau des éclaboussures de liquide. Ne pas fumer pendant la manipulation du produit. Disposer d'un appareil respiratoire autonome prêt à l'usage en cas de nécessité. Disposer d'un vêtement de protection approprié résistant chimiquement prêt à l'usage en cas de nécessité.

9 PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Poids moléculaire	31
Point de fusion	-93 °C
Point d'ébullition	-6.3 °C
Température critique	157 °C
Densité relative, gaz (air=1)	1
Densité relative, liquide (eau=1)	0.69
Pression de vapeur à 20°C	3 bar
Solubilité dans l'eau (mg/l)	S'hydrolyse.
Aspect/Couleur	Gaz incolore.
Odeur	Poisson pourri. Ammoniacale. L'odeur peut persister.
Température d'autoinflammation	430 °C
Domaine d'inflammabilité	4.9-20.7
Autres données	Gaz ou vapeur plus lourd que l'air. Peut s'accumuler dans les endroits confinés, en particulier au niveau ou en-dessous du sol.

Fiche de Sécurité

Produit :

Méthylamine

Page :4/6

N° FDS : 082

Version : 2.03

Date : 10/10/2002

Date de l'édition précédente: 25/08/1994

10 STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité et réactivité

Peut réagir violemment avec les oxydants.

Peut réagir violemment avec les acides.

Réagit avec l'eau pour former des alcalis corrosifs.

Peut former un mélange explosif avec l'air.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Généralités

Irritation des poumons et des voies respiratoires supérieures se traduisant par: rhinite, pharyngite, pneumonie. Peut causer: dermatose, irritation oculaire, oedème de la cornée, brûlures chimiques.

CL50/1h (ppm)

7000 ppm

12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Généralités

Peut causer des changements de pH aux systèmes écologiques aqueux.

13 CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Généralités

Les gaz toxiques et corrosifs produits par combustion doivent être lavés avant rejet à l'atmosphère.

Eviter de rejeter à l'atmosphère.

Ne pas rejeter dans tout endroit où son accumulation pourrait être dangereuse.

Ne pas évacuer dans les endroits où il y a un risque de former un mélange explosif avec l'air. Le gaz rejeté doit être brûlé dans un brûleur approprié équipé d'un arrêt anti-retour de flamme.

Contactez le fournisseur si des instructions sont souhaitées.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Désignation officielle de transport

Méthylamine anhydre

Numéro UN

1061

Class/Div

2.1

Code de classification ADR/RID

2F

N° de danger ADR/RID

23

Etiquetage ADR

Etiquette 2.1: gaz inflammable.

Autres informations relatives au transport

Transporter seulement dans des véhicules dont le compartiment de transport est séparé de la cabine de conduite.

Fiche de Sécurité

Produit :

Méthylamine

Page :5/6

N° FDS : 082

Version : 2.03

Date : 10/10/2002

Date de l'édition précédente: 25/08/1994

S'assurer que le conducteur du véhicule connaît les dangers potentiels du chargement ainsi que les mesures à prendre en cas d'accident ou autres éventualités.

Avant de transporter les récipients s'assurer qu'ils sont fermement arrimés et:

S'assurer que le robinet de bouteille est fermé et ne fuit pas.

S'assurer que le bouchon de protection de sortie du robinet(quand il existe) est correctement mis en place.

S'assurer que le dispositif de protection du robinet (quand il existe) est correctement mis en place.

Assurer une ventilation convenable.

Se conformer à la réglementation en vigueur.

Eviter le transport dans des véhicules dont le compartiment de transport n'est pas séparé de la cabine de conduite.

15 INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Numéro d'index de l'Annexe I de la Dir

67/548

612-001-00-9

Classification CE

F+;R12|Xn;R20|Xi;R37/38-41

-Symboles

F+: Extrêmement inflammable.

Xn: Nocif.

-Phrases de risques

R12 Extrêmement inflammable.

R20 Nocif par inhalation.

R37/38 Irritant pour les voies respiratoires et la peau.

R41 Risque de lésions oculaires graves.

-Phrases de sécurité

S3 Conserver dans un endroit frais.

S16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S29 Ne pas jeter les résidus à l'égout.

S36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

S45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

16 AUTRES INFORMATIONS

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

S'assurer que les opérateurs comprennent bien les risques d'inflammabilité.

Fiche de Sécurité

Produit :

Méthylamine

Page :6/6

N° FDS : 082

Version : 2.03

Date : 10/10/2002

Date de l'édition précédente: 25/08/1994

Les utilisateurs d'appareils respiratoires doivent être formés.

Avant d'utiliser ce produit pour une expérience ou un procédé nouveaux, examiner attentivement la compatibilité et la sécurité du matériel mis en oeuvre.

Les informations données dans ce document sont considérées comme exactes au moment de son impression. Malgré le soin apporté à sa rédaction, aucune responsabilité ne saurait être acceptée en cas de dommage ou d'accident résultant de son utilisation.

La présente Fiche de Données de Sécurité a été établie conformément aux Directives Européennes en vigueur et est applicable à tous les pays qui ont traduit les Directives dans leur droit national.

Fin du document.

Nombre de pages :6